

LETTRE AUX PORTEURS

Paris, le 28/03/2018

Objet : Annule et remplace - La Française Rendement Global 2018

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du fonds La Française Rendement Global 2018, un fonds commun de placement de droit français, et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

1. L'opération

Nous vous présentons ci-dessous l'opération de fusion par voie d'absorption de votre fonds La Française Rendement Global 2018 par le fonds La Française Rendement Global 2025.

La Française Asset Management souhaite vous offrir la possibilité de vous positionner sur un fonds dont la gestion repose sur une stratégie similaire mais sur une échéance plus éloignée avec un univers d'investissements plus conséquent. L'absence de marché primaire sur l'échéance 2018 diminue la taille et donc l'intérêt du gisement. En effet, la maturité moyenne des nouvelles émissions sur le marché est d'environ 5 ans. Les refinancements à moins de 3 ans sont quasi inexistants. La diminution du marché primaire ne permet pas de nouveaux arbitrages des titres en portefeuille. Le nombre de remboursements anticipés ayant augmenté, le nombre d'obligations disponibles à horizon 2018 a largement diminué. Par ailleurs, une stratégie classique de portage n'est pas non plus dans l'intérêt des investisseurs dans la mesure où une large part de la performance attendue sur la durée de placement recommandée est d'ores et déjà captée. Par conséquent, le rendement résiduel restant estimé est très faible.

A titre d'exemple, le rendement estimé de la part I* au lancement le 14 janvier 2013 était de 5,78% contre seulement 0,8% de rendement instantané au 18 janvier 2018. Cela représente une performance cumulée de la part I* de 19,52% sur la même période, soit un TRA de 3,61% :

** cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique*

	LFRG 2018 (part I*)	LFRG 2018 (part D)	LFRG 2018 (part R)	LFRG 2018 (part E*)	OAT 4.25% octobre 2018
Rendement estimé au lancement le 14/01/2013	5,78%** (portefeuille modèle)	5,18% (portefeuille modèle)	5,18% (portefeuille modèle)	5,18% (portefeuille modèle)	1,15%
Rendement instantané au 18/01/2018	0,8%**	0,20%	0,20%	0,20%	-0,56%
Performance cumulée au 22/01/2018	19,52%	15,89%	15,48%	14,84%	6,71%
TRA au 22/01/2018	3,61%	2,98%	2,92%	2,92%	1,30%

** cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique*

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA: FR 18 314 024 019
 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

**** nets des frais courants**

De ce fait, La Française Asset Management a pris la décision, dans l'intérêt des porteurs, de faire absorber le fonds La Française Rendement Global 2018 par le fonds La Française Rendement Global 2025 avant l'échéance 2018 afin de saisir les nouvelles opportunités de marché.

A l'issue de la fusion, aucune autre modification ne sera apportée.

Cette fusion a reçu l'agrément de l'AMF en date du 16 février 2018 et sera effective le 27 avril 2018.

Sous réserve d'éligibilité à la catégorie de part visée, vous avez la possibilité de choisir la part du fonds absorbant La Française Rendement Global 2025 dans laquelle vous souhaitez que les parts que vous détenez dans le fonds absorbé La Française Rendement Global 2018 soient fusionnées.

Pour cela, une instruction écrite de votre part devra être transmise à La Française AM Finance Services (via votre teneur de compte) au plus tard le 23/04/2018.

L'ensemble des parts et leurs caractéristiques sont disponibles dans le prospectus du fonds absorbant La Française Rendement Global 2025.

Sans réponse de votre part avant le 23/04/2018, la fusion s'effectuera automatiquement par voie d'absorption dans les conditions décrites ci-dessous :

La part R du fonds La Française Rendement Global 2018 sera absorbée par la part R du fonds La Française Rendement Global 2025.

La part I* du fonds La Française Rendement Global 2018 sera absorbée par la part I* du fonds La Française Rendement Global 2025.

La part D du fonds La Française Rendement Global 2018 sera absorbée par la part D du fonds La Française Rendement Global 2025.

La part E* du fonds La Française Rendement Global 2018 sera absorbée par la part R du fonds La Française Rendement Global 2025.

La part T C EUR* du fonds La Française Rendement Global 2018 sera absorbée par la part T C* du fonds La Française Rendement Global 2025.

La part T D EUR* du fonds La Française Rendement Global 2018 sera absorbée par la part T D EUR* du fonds La Française Rendement Global 2025.

** cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique*

Afin de faciliter l'opération de fusion, les souscriptions et les rachats du fonds La Française Rendement Global 2018 seront suspendus à partir du 23/04/2018 (11h00 auprès de La Française AM Finance Services ou à l'heure de suspension communiquée par le Service Financier en Belgique assuré par CACEIS Belgium SA Limited Company).

A compter du 27/04/2018 (après 11h00 auprès de La Française AM Finance Services ou du Service Financier en Belgique assuré par CACEIS Belgium SA Limited Company), vous pourrez exercer vos droits en tant que porteur du fonds absorbant La Française Rendement Global 2025.

Si cette fusion n'est pas conforme à vos souhaits, vous pouvez obtenir le rachat de vos titres sans frais, hors taxes éventuelles, à tout moment, les fonds absorbé et absorbant n'appliquant pas de commission de rachat.

2. Les modifications entraînées par l'opération

Les principales évolutions de votre investissement sont décrites ci-dessous ainsi qu'en annexe.

- Modification du profil rendement / risque : oui
- Augmentation du profil rendement / risque : oui
- Augmentation des frais : oui

2.1 Profil de risque

Cette opération de fusion résulte en une augmentation du risque de taux, de crédit, de contrepartie ainsi que du risque lié aux investissements sur les marchés émergents (détail ci-après).

• Modification de l'objectif de gestion

Le fonds absorbant La Française Rendement Global 2025 a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle des obligations émises par l'Etat français libellées en EUR à échéance 2025, au lieu d'une échéance 2018 pour le fonds absorbé la Française Rendement Global 2018.

• Suppression de l'indicateur de référence

Le fonds absorbant La Française Rendement Global 2025 n'a pas d'indicateur de référence.

• Modification de la stratégie d'investissement

- Tout comme le fonds La Française Rendement Global 2018, la stratégie d'investissement du fonds La Française Rendement Global 2025 consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités privées ou publiques, de maturité inférieure ou égale à son échéance, en l'occurrence fixée au 31/12/2025 pour ce dernier.
- La fourchette de sensibilité du fonds absorbé est comprise entre 6 et 0 alors que celle du fonds absorbant est comprise entre 8 et 0 Ce qui peut entraîner des risques de taux des marchés européens et internationaux plus élevés. A titre d'exemple, au 30 novembre 2017, la sensibilité taux du fonds absorbé était de 0,49 alors que celle du fonds absorbant était de 4,30. Pour rappel, il s'agit d'une sensibilité décroissante dans le temps.
- Le portefeuille du fonds absorbé et celui du fonds absorbant sont investis jusqu'à 100% en obligations et autres titres de créances négociables dont certaines caractéristiques diffèrent :
 - o Le fonds absorbant La Française Rendement Global 2025 peut investir dans émissions non notées dans la limite de 20% de l'actif net alors que le fonds absorbé La Française Rendement Global 2018 peut investir des émissions sans notation dans la limite de 100% de l'actif net.
 - o Dans le fonds absorbant, le risque lié aux investissements sur les marchés émergents est supérieur à celui du fonds absorbé car le fonds absorbé La Française Rendement Global 2018 est investi dans des titres émis par des entités publiques et/ou privées des pays hors OCDE (pays émergents) jusqu'à 30% alors que le fonds absorbant La Française Rendement Global 2025 est investi dans des titres émis par des entités publiques des pays hors OCDE (pays émergents) jusqu'à 100% et des titres émis par des entités privées des pays hors OCDE (pays émergents) jusqu'à 50%.
- Contrairement au fonds absorbé La Française Rendement Global 2018, la stratégie d'investissement du fonds absorbant La Française Rendement Global 2025 prévoit la possibilité d'avoir recours à des Total Return Swaps (TRS), dans la limite de 25% maximum de l'actif net. Vous serez donc soumis à un risque de contrepartie supplémentaire.

- Le fonds absorbé La Française Rendement Global 2018 et le fonds absorbant La Française Rendement Global 2025 affiche un SRRI de 3.

2.2 Frais

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de l'ensemble des frais.

	La Française Rendement Global 2018	La Française Rendement Global 2025
Commission de souscription (non acquise au fonds)	Parts E* / I* / D / R : 3% maximum Parts T D EUR* / T C EUR* : Néant	Parts D-B / I D EUR* / D USD H* / I C USD H* / D / I C CHF H* / R / I* / R C USD H* : 3% maximum Parts T D USD H* / T D EUR* / T C* : Néant
Commission de rachat (non acquise au fonds)	Néant	Néant
Frais de gestion financière	Part R & D : 0.96% TTC taux maximum Part E* : 1.06 TTC taux maximum Parts I* & T C EUR* & T D EUR* : 0.46% TTC taux maximum	Parts R / R C USD H* / D / D USD H* : 1,09% TTC taux maximum Part D-B : 1,05% TTC taux maximum Parts I C CHF H* / I D EUR* / I* / I C USD H* : 0,49% TTC taux maximum Parts T* : 0,49% TTC taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Part R & D : 0.24% TTC taux maximum Parts I* & T C EUR* & T D EUR* & E* : 0.14% TTC taux maximum	Parts R / R C USD H* / I* / I C USD H* / D / D USD H* : 0,16% TTC taux maximum Parts D-B / I D EUR* : 0,20% TTC taux maximum Part I C CHF H* : 0,29% TTC taux maximum Parts T* : 0.16% TTC taux maximum
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Néant	Néant
Montant global frais de gestion	Part R : 1.20% Part I* : 0.60% Part D : 1.20% Part T D EUR* : 0.60% Part T C EUR* : 0.60% Part E* : 1.20%	Part R : 1.25% Part I* : 0.65% Part D : 1.25% Part T D EUR* : 0.65% Part T C* : 0.65% Part T D USD H* : 0.65% Part D-B : 1.25% Part I D EUR* : 0.69% Part D USD H* : 1.25% Part I C USD H* : 0.65% Part I C CHF H* : 0.78% Part R C USD H* : 1.25%
Frais courants prélevés au cours du dernier exercice (31/12/2016)	Part R : 1.29% Part I* : 0.69% Part D : 1.29% Part T D EUR* : N/A Part T C EUR* : N/A Part E* : 1.29%	Part R : N/A Part I* : N/A Part D : N/A Part T D EUR* : N/A Part T C* : N/A Part T D USD H* : N/A Part D-B : N/A Part I D EUR* : N/A Part D USD H* : N/A Part I C USD H* : N/A Part I C CHF H* : N/A Part R C USD H* : N/A
Frais courants estimés	Part R : N/A	Part R : 1.33%

(exercice en cours)	Part I* : N/A Part D : N/A Part T D EUR* : 0.69% Part T C EUR* : 0.69% Part E* : N/A	Part I* : 0.73% Part D : 1.33% Part T D EUR* : 0.73% Part T C* : 0.73% Part T D USD H* : 0.73% Part D-B : 1.33% Part I D EUR* : 0.77% Part D USD H* : 1.33% Part I C USD H* : 0.73% Part I C CHF H* : 0.86% Part R C USD H* : 1.33%
Commission de surperformance	Néant	Néant

** cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique*

Vous trouverez en annexe : un tableau détaillé de la situation avant et après les changements opérés, un calcul de parité d'échange des parts pour réaliser la fusion et des informations sur la fiscalité applicable à l'opération de fusion.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document clé pour l'investisseur (DICI).

En raison de la modification du profil de risque ainsi que l'augmentation des frais, les options suivantes vous sont offertes :

- La modification vous convient : aucune action de votre part n'est nécessaire,
- La modification ne vous convient pas : vous avez la possibilité de sortir sans frais, hors taxes éventuelles, le fonds n'appliquant pas de commission de rachat.
- Vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

Les DICI et le prospectus de votre fonds La Française Rendement Global 2018 ainsi que les DICI et le prospectus du fonds absorbant La Française Rendement Global 2025 sont disponibles auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com et auprès du Service Financier en Belgique assuré par CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles.

Le prospectus en vigueur et les documents d'informations clés pour l'investisseur (Key Investor Information Documents, « KIID ») de chaque fonds sont disponibles en français et néerlandais. Les rapports annuels et les rapports semestriels sont quant à eux disponibles en anglais.

Tous les documents sont mis à disposition gratuitement, sur simple demande au siège de la société de gestion et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour le fonds.

Le prix des parts de chaque fonds est publié en Belgique dans L'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de BNP Paribas Securities Services S.C.A., 9 rue du Débarcadère, 93500 PANTIN et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Nous vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Pascale Auclair
Pr sidente
La Fran aise Asset Management

ANNEXES

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques avant et après la fusion absorption

	La Française Rendement Global 2018 Avant la fusion absorption	après la fusion absorption La Française Rendement Global 2025
Code ISIN	Part R : FR0011370972 Part I : FR0011370998* Part D : FR0011370980 Part T D EUR : FR0013291382* Part T C EUR : FR0013291374* Part E : FR0011453893*	Part R : FR0013258647 Part I : FR0013258654* Part D : FR0013272739 Part T D EUR : FR0013277373* Part T C : FR0013277381* Part T D USD H : FR0013288982* Part D-B : FR0013279395 Part I D EUR : FR0013298957* Part D USD H : FR0013272747* Part I C USD H : FR0013289501* Part I C CHF H : FR0013284569* Part R C USD H : FR0013290996*
Classification	Obligations et autre titres de créances internationaux	Obligations et autres titres de créances internationaux
Indice de référence	La performance de l'OAT 4.25% octobre 2018 [FR0010670737]	Le fonds n'a pas d'indicateur de référence.
Objectif de gestion	Obtenir une performance nette de frais supérieure à celle des obligations émises par l'Etat français libellées en euro à échéance 2018, sur la période de placement recommandée de 6 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31 décembre 2018.	Obtenir une performance nette de frais supérieure à celle des obligations émises par l'Etat français libellées en EUR à échéance 2025, sur la période de placement recommandée de 8 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31 décembre 2025
Stratégie d'investissement	<p>La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités privées ou publiques, de maturité inférieure ou égale au 31 décembre 2018.</p> <p>Le portefeuille du fonds absorbé et du fonds absorbant est investi jusqu'à 100% en obligations et autres titres de créances négociables présentant les caractéristiques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - émis par des entités du secteur public ou privé, - Investment grade : notation supérieure ou égale à BBB- (Standard&Poors) ou Baa3 (Moody's) ou équivalent selon 	<p>La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités privées ou publiques, de maturité inférieure ou égale au 31 décembre 2025.</p> <p>Le portefeuille du fonds absorbé et du fonds absorbant est investi jusqu'à 100% en obligations et autres titres de créances négociables présentant les caractéristiques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - émis par des entités du secteur public ou privé, - Investment grade : notation supérieure ou égale à BBB-

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA: FR 18 314 024 019

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

	<p>l'analyse de la société de gestion [0-100%], High Yield (à caractère spéculatif) : notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion [0-100%], sans notation [0-100%].</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous secteurs économiques, - pays OCDE (toutes zones) : [0-100%], pays hors OCDE (pays émergents) [0-30%] <p>Le FCP pourra également investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou dans des OPC répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.</p> <p>De manière exceptionnelle et temporaire dans le cas de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.</p> <p>Le FCP utilisera des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettront une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou auront un coût de négociation inférieur.</p> <p>Le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur tous les marchés à terme européens et internationaux.</p>	<p>(Standard&Poors) ou Baa3 (Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion [0-100%], High Yield (à caractère spéculatif) : notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion [0-100%]), sans notation [0-20%].</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous secteurs économiques, - Pays de l'OCDE (toutes zones) : 0 - 100%; Emetteurs publics hors OCDE (émergents) : 0 - 100%; Emetteurs privés hors OCDE (émergents) 0-50% <p>Le FCP peut investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen conformes à la Directive 2009/65/CE.</p> <p>De manière exceptionnelle et temporaire, dans le cas de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.</p> <p>Le FCP utilise des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettent une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou ont un coût de négociation inférieur. Le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur tous les marchés à terme européens et internationaux.</p>
<p>Instruments financiers à terme (couverture et/ou exposition)</p>	<p>Des instruments financiers à terme simples ou complexes, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, pourront être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille : futures, forwards, options, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur indices ou CDS sur mono sous-jacent), Non Deliverable Forward.</p>	<p>Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, sont utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille sur les marchés à terme de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture uniquement sur les marchés de change à terme : futures, forwards, options, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent, CDS sur indice), Non Deliverable Forward. Le fonds pourra avoir recours à des Total Return Swap (TRS).</p>

Zone géographique	Pays OCDE (toutes zones) [0 - 100%] ou de pays hors OCDE [0- 30%]	Emetteurs publics et privés des Pays de l'OCDE (toutes zones) : 0 - 100%; Emetteurs publics hors OCDE (émergents) : 0 - 100%; Emetteurs privés hors OCDE (émergents) 0-50%
Durée de placement recommandée	6 ans	8 ans
Profil de risque	<ul style="list-style-type: none"> Risque de perte en capital Risque discrétionnaire Risque de taux Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créance Risque de défaut lié aux émetteurs des titres de créance Risque de crédit relatif aux titres « High Yield » Risque lié aux investissements sur les pays hors OCDE (pays émergents) Risque de contrepartie Risque actions lié à la détention d'obligations convertibles Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés Risque de change Risque de conflits d'intérêt potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de perte en capital Risque discrétionnaire Risque de taux Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créance Risque de défaut lié aux émetteurs des titres de créance Risque de crédit relatif aux titres « High Yield » Risque lié aux investissements sur les pays émergents Risque actions lié à la détention d'obligations convertibles Risque lié aux titres de créance subordonnés Risque de change Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés Risque de conflits d'intérêt potentiels Risque juridique

** cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique*

1. Parité de l'opération de fusion

La parité d'échange sera déterminée le 27/04/2018 sur la base des valeurs liquidatives du 26/04/2018, vous recevrez en échange de vos parts du fonds La Rendement Global 2018 un nombre de parts du fonds La Française Rendement Global 2025 et le cas échéant, une soulte résiduelle.

A titre indicatif, si la fusion avait eu lieu sur la base d'une valeur liquidative au 30 novembre 2017 :

Une part R de La Française Rendement Global 2018 pour une part R de La Française Rendement Global 2025:

Valeur liquidative de 115.48 € pour 1 part R de La Française Rendement Global 2018

Valeur liquidative de 100.35 € pour 1 part R de La Française Rendement Global 2025

la parité d'échange aurait été la suivante (rapport de la valeur liquidative du fonds absorbé sur la valeur liquidative du fonds absorbant) :

1 part R de La Française Rendement Global 2018 pour 1.150 part R de La Française Rendement Global 2025 avec une soulte de 0,08 €.

Une part I* de La Française Rendement Global 2018 pour une part I* de La Française Rendement Global 2025:

Valeur liquidative de 1194.20 € pour 1 part I de La Française Rendement Global 2018

Valeur liquidative de 1006.11 € pour 1 part I de La Française Rendement Global 2025

la parité d'échange aurait été la suivante (rapport de la valeur liquidative du fonds absorbé sur la valeur liquidative du fonds absorbant) :

1 part I de La Française Rendement Global 2018 pour 1.186 part I de La Française Rendement Global 2025 avec une soulte de 0,95 €.

Une part D de La Française Rendement Global 2018 pour une part D de La Française Rendement Global 2025:

Valeur liquidative de 91.76 € pour 1 part D de La Française Rendement Global 2018

Valeur liquidative de 100.54 € pour 1 part D de La Française Rendement Global 2025

la parité d'échange aurait été la suivante (rapport de la valeur liquidative du fonds absorbé sur la valeur liquidative du fonds absorbant) :

1 part D de La Française Rendement Global 2018 pour 0.912 part D de La Française Rendement Global 2025 avec une soulte de 0,07 €.

Une part E* de La Française Rendement Global 2018 pour une part R* de La Française Rendement Global 2025:

Valeur liquidative de 1149.87 € pour 1 part E de La Française Rendement Global 2018

Valeur liquidative de 100.35 € pour 1 part R de La Française Rendement Global 2025

** cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique*

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

la parité d'échange aurait été la suivante (rapport de la valeur liquidative du fonds absorbé sur la valeur liquidative du fonds absorbant) :

1 part E de La Française Rendement Global 2018 pour 11.458 parts R de La Française Rendement Global 2025 avec une soulte de 0,06 €.

Une part T C* EUR de La Française Rendement Global 2018 pour une part T C* de La Française Rendement Global 2025:

Valeur liquidative de 100 € pour 1 part T C EUR de La Française Rendement Global 2018

Valeur liquidative de 100.46 € pour 1 part T C de La Française Rendement Global 2025

la parité d'échange aurait été la suivante (rapport de la valeur liquidative du fonds absorbé sur la valeur liquidative du fonds absorbant) :

1 part T C EUR de La Française Rendement Global 2018 pour 0.995 part T C de La Française Rendement Global 2025 avec une soulte de 0,04 €.

Une part T D EUR* de La Française Rendement Global 2018 pour une part T D EUR* de La Française Rendement Global 2025:

Valeur liquidative de 100 € pour 1 part T D EUR de La Française Rendement Global 2018

Valeur liquidative de 100 € pour 1 part T D EUR de La Française Rendement Global 2025

la parité d'échange aurait été la suivante (rapport de la valeur liquidative du fonds absorbé sur la valeur liquidative du fonds absorbant) :

1 part T D EUR de La Française Rendement Global 2018 pour 1 part T D EUR de La Française Rendement Global 2025 avec une soulte de 0 €.

Les porteurs de parts de La Française Rendement Global 2018 qui n'auront pas droit à un nombre exact de parts de La Française Rendement Global 2025 recevront une soulte (la soulte étant la différence entre la valeur liquidative de l'absorbé et le calcul de la parité par rapport à la valeur liquidative de l'absorbant). Les porteurs pourront, dans un délai d'un mois à compter du jour de la fusion, soit demander le remboursement en espèces de la soulte, soit utiliser la soulte pour souscrire sans frais une quantité supplémentaire de parts de La Française Rendement Global 2025 en versant le complément nécessaire, en fonction de la valeur liquidative de la part correspondante, de La Française Rendement Global 2025 jour de ladite souscription.

La fusion sera réalisée sur la valeur liquidative arrêtée au 27/04/2018 pour la fusion du 27/04/2018.

** cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique*

2. Fiscalité

Le régime fiscal applicable est celui en vigueur au jour de cette lettre.

Les personnes morales et personnes physiques porteurs de La Française Rendement Global 2018 sont soumises aux dispositions fiscales suivantes (sous réserve de changement de la réglementation fiscale):

Porteurs personnes physiques résidentes fiscales en France : sursis d'imposition (article 150-O B du Code Général des Impôts et instruction du 3 juillet 2001 publiée au BOI 5 C-1-01) sous réserve que la soulte soit inférieure à 10 % de la valeur des titres reçus.

Le résultat de l'échange des titres (y compris la soulte) n'est pas pris en compte pour l'établissement de l'impôt sur le revenu au titre de l'année de la fusion mais pour l'établissement de l'impôt sur le revenu au titre de l'année de la cession des titres de l'OPC reçus en échange.

Lors de la cession ou du rachat ultérieur des parts de l'OPC reçues en échange, la plus-value est calculée à partir du prix d'acquisition des parts de l'OPC remises à l'échange, le cas échéant, diminué de la soulte reçue ou majoré de la soulte versée.

Le gain est imposable à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux dans la catégorie des plus ou moins-values de cession de valeurs mobilières et droits sociaux.

A cet égard et en l'état actuel de la réglementation, concernant les cessions/rachats réalisés à compter du 1er janvier 2018, quel que soit le montant annuel des cessions réalisées par le foyer fiscal, les plus-values seront soumises au barème progressif de l'impôt en 2018, quelle que soit la tranche d'imposition.

— Porteurs personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés et domiciliées fiscalement en France

Le sursis d'imposition est applicable conformément à l'article 38-5 bis du Code Général des Impôts mais est subordonné à la condition que la soulte n'excède ni 10 % de la valeur nominale des titres attribués, ni le montant de la plus-value réalisée.

En cas d'application du sursis d'imposition, le résultat de l'échange des titres n'est pas compris dans les résultats imposables de l'exercice de la fusion mais dans les résultats de l'exercice de la cession des titres de l'OPC reçus en échange. En revanche, la partie de la plus-value correspondant à la soulte est immédiatement imposable.

Toutefois, au terme de l'article 209 OA du Code Général des Impôts, l'imposition des écarts d'évaluation des titres d'OPC constatés depuis le 1^{er} juillet 1992 réduit la portée pratique de ce sursis dans la mesure où les écarts d'évaluation déjà imposés comprennent une partie ou la totalité de la plus-value d'échange résultant de la fusion (cette règle ne s'applique pas aux compagnies d'assurances exerçant majoritairement des opérations d'assurance sur la vie ou de capitalisation).

— Porteurs entreprises individuelles : sursis d'imposition ou différé d'imposition

Les entreprises individuelles sont en principe traitées comme des personnes physiques (sursis d'imposition), sauf décision de gestion expresse de la part de l'entrepreneur d'inscrire les titres à son actif professionnel.

— Porteurs organismes sans but lucratif :

Ils ne sont soumis à aucune imposition du fait de cette opération de fusion (article 206-5 du Code Général des Impôts).

— Porteurs non-résidents :

Ils ne sont soumis à aucune imposition en France du fait de cette opération de fusion (article 244 bis du Code Général des Impôts).